



معهد التكوين المصرفي
• ٥ : ٨ : ١ : ٥ : ٤ : ١ : ٢ • ٥ : ١ : ٢ : ٤
INSTITUT DE LA FORMATION BANCAIRE

Annales des Epreuves De l'Examen Final

DAPB 2^{ème} Année
Option Opérationnelle

Juin 2024

NOTE INTRODUCTIVE

Dans le cadre du développement de ses activités pédagogiques, l'IFB met, à la disposition des apprenants de ses cycles de formation des annales, où figureront des épreuves d'examen des années précédentes.

Ce document se veut une contribution supplémentaire au renforcement des capacités des apprenants, pouvant améliorer leur niveau de performances aux examens. Avec les modèles d'épreuves qui leur sont fournis, ils pourraient tester leur niveau d'assimilation et de mise en œuvre des connaissances acquises.

Mais les éléments de réponse aux épreuves figurant dans le présent document ne sont que des corrigés-type. Ce qui suppose, au moins pour certaines épreuves, que ce ne sont pas des réponses exhaustives ou uniques. L'objectif étant beaucoup plus de donner la tendance que pourraient prendre les réponses pour stimuler et orienter la réflexion.

Nous espérons que ce document sera utilisé avec profit par les apprenants et leur apportera l'aide et l'inspiration nécessaires qui les guideront vers la réussite.

SUJETS & CORRIGES D'EXAMEN JUN 2024

- Les opérations courantes de banque
- Le suivi des crédits et recouvrement des créances
- Le Contrôle interne
- Traitement des opérations à l'international en banque
- Traitement des opérations domestiques en banque
- Les techniques d'organisation bancaire.

CYCLE /ANNEE	Diplôme d'aptitude professionnelle en banque 2ème année
Option	Opérationnelle
Matière	Les Opérations courantes de banque
Date & Durée	Mardi 25 juin 2024 / 01h30 de 14h00 à 15h30

PARTIE I 14pts

Coché la ou les bonnes réponses :

1. Qu'est-ce qu'un chèque de banque ?

- ☐ Un chèque émis par un client pour effectuer un paiement.
- ☐ Un chèque émis par une banque garantissant le paiement au bénéficiaire.
- ☐ Un chèque émis par une banque pour débiter le compte d'un client.

2. Que signifie un dépôt à terme ?

- ☐ Un dépôt d'argent sur un compte bancaire à vue.
- ☐ Un dépôt d'argent sur un compte bloqué pendant une durée déterminée.
- ☐ Un dépôt d'argent sur un compte rémunéré par la banque.

3. Les personnes physique professionnels peuvent-elles mandaté un membre de leur famille ?

- ☐ Vrai
- ☐ Faux

4. La révocation d'une procuration se fait par :

- ☐ Le mandataire
- ☐ Au décès du mandant
- ☐ Une tiers personne

5. Qu'est-ce qu'un effet de commerce ?

- ☐ Un document juridique attestant d'une transaction commerciale
- ☐ Un moyen de paiement utilisé dans le commerce
- ☐ Un titre de propriété sur un bien commercial
- ☐ Un contrat de vente entre deux commerçants

6. Le blocage d'un compte se fait suite :

- ☐ A la demande d'un membre de la famille
- ☐ Une saisie arrêt
- ☐ Suite au décès d'un mandataire
- ☐ Réquisitoire judiciaire

7. Quel est le rôle du tiré dans une traite ?

- ☐ Accepter de payer le montant de la traite à l'échéance
- ☐ Recevoir le paiement de la traite à l'échéance
- ☐ Émettre la traite à l'ordre du bénéficiaire
- ☐ Endosser la traite pour encaissement

8. Quels sont les précautions à prendre pour un banquier lors de la clôture d'un compte.

- ☐ Réclamer les chèquiers
- ☐ Aucune
- ☐ Avisé le client

9. Qui est le bénéficiaire d'un effet de commerce ?

- ☐ Le tireur
- ☐ Le tiré
- ☐ Le souscripteur
- ☐ Le porteur

monnaie la monnaie

10. Quel est le principal objectif de l'escompte pour l'entreprise ?

- ☐ Obtenir un financement à court terme
- ☐ Reporter la date d'échéance d'un effet
- ☐ Augmenter le montant d'un effet
- ☐ Réduire le montant d'un effet

11. Qu'est-ce qu'une carte bancaire ?

- ☐ Un document d'identification délivré par une banque.
- ☐ Un moyen de paiement électronique lié à un compte bancaire.
- ☐ Un prêt accordé par une banque à ses clients.

12. Les chèques non endossables sont :

- ☐ Les chèques d'assurances
- ☐ Les chèques à ordre
- ☐ Les chèques de banques

13. Quelle est la fonction principale d'un chèque de banque ?

- ☐ Effectuer des paiements en ligne
- ☐ Garantir le paiement d'une somme d'argent
- ☐ Recevoir un virement bancaire

14. À quoi sert l'endossement d'un effet de commerce ?

- ☐ À annuler l'effet
- ☐ À céder les droits sur l'effet à un tiers
- ☐ À demander le paiement de l'effet au tiré
- ☐ À modifier les conditions de l'effet

15. Quel est le rôle de la Banque centrale dans le système bancaire ?

- ☐ Réglementer les banques
- ☐ Représenter les banques sur le marché financiers
- ☐ Donner des crédits aux clients

- 16. Les banques payent t'elles les chèques frappés par une opposition ?**
- ☐ Oui
 - ☐ Non
- 17. Qu'est-ce que la remise à l'encaissement d'un effet ?**
- ☐ Le fait de céder un effet à une autre partie
 - ☐ Le fait de présenter un effet à la banque pour obtenir son paiement
 - ☐ Le fait de payer un effet avant son échéance
 - ☐ Le fait d'escompter un effet
- 18. Quelle est la fonction principale d'une banque commerciale ?**
- ☐ Prêter de l'argent aux entreprises
 - ☐ Offrir des services financiers aux particuliers et aux entreprises
 - ☐ Investir dans des projets immobiliers
- 19. L'interdiction de chéquier faite par la CIP se fait suite à :**
- ☐ Chèque volé
 - ☐ Faillite du titulaire
 - ☐ Chèque sans provision
- 20. Quel est la durée de conservation des chéquiers non réclamés par les clients ?**
- ☐ 1 à 2 Mois
 - ☐ 5 à 6 Mois
 - ☐ 3 à 4 Mois
- 21. Que signifie le terme "découvert bancaire" ?**
- ☐ Un compte bancaire sans fonds disponibles
 - ☐ Un compte bancaire avec un solde positif
 - ☐ Un compte bancaire avec des fonds disponibles
- 22. Qu'est-ce qu'un dépôt à vue ?**
- ☐ Un dépôt d'argent à terme fixe
 - ☐ Un dépôt d'argent disponible à tout moment
 - ☐ Un dépôt d'argent uniquement accessible par chèque
 - ☐ Aucune des réponses ci-dessus
- 23. Quand doit ont commencé à décompter les délais de présentation d'un chèque au paiement ?**
- ☐ À partir du jour de la création
 - ☐ Au lendemain du jour de la création
 - ☐ 2 jours après le jour de la création

- 24. Quel est l'effet de crédit le plus utilisé dans les transactions commerciales ?**
- Billet à ordre
 - Lettre de change
 - Chèque
 - Warrant
- 25. Qu'est-ce qu'un virement bancaire ?**
- Une opération qui permet de retirer de l'argent d'un compte bancaire.
 - Une opération qui permet de transférer de l'argent d'un compte à un autre.
 - Une opération qui permet de déposer de l'argent sur un compte bancaire.
- 26. Un chèque remis à l'encaissement peut être rejeté pour :**
- Sa couleur
 - Signature non conforme
 - Sa forme
- 27. Quelle est la principale source de revenus des banques ?**
- Les frais de tenue de compte
 - Les prêts aux clients
 - Les frais de carte de crédit
 - Les intérêts sur les prêts et les dépôts
- 28. Qu'est-ce que l'escompte d'un effet de commerce ?**
- Une réduction accordée par la banque lors de l'émission d'un effet
 - Une opération permettant de céder un effet avant son échéance
 - Une opération permettant d'obtenir immédiatement le montant d'un effet en déduisant les intérêts
 - Une opération de dépôt d'un effet à la banque
- 29. Les chèques à leurs remises sont triés selon :**
- La profession du porteur
 - Les montants
 - Selon la catégorie de la clientèle
 - Lieu de paiement
- 30. Dans les virement inter siège le compte du bénéficiaire est crédité à :**
- J+1
 - J+2
- 31. Qu'est qu'un virement RTGS ?**
- Un virement réservé au client VIP
 - Virement direct
 - Virement direct dans le montant est supérieure à 1.000.000 da
 - Virement inter bancaire

32. Quelle est la fonction principale d'un compte chèque ?

- Épargner de l'argent à long terme
- Effectuer des paiements et des encaissements
- Investir dans des actions

33. Tous virements non confirmés doivent faire l'objet de retour :

- Le jour même de leur réception
- J+1
- J+2

34. Qui délivre la carte CIB au client :

- La banque
- La SATIM
- La banque d'Algérie

35. Qu'est-ce que le taux d'intérêt ?

- Le coût des opérations bancaires
- Le montant d'argent que la banque prête à un client
- Le pourcentage du montant emprunté que le client doit payer en plus

36. La SATIM a pour rôle :

- Contrôler les banques
- Gérer les DAB et GAB
- Exécuter les ordres des clients de la banque
- Gérer les transactions monétaire inter bancaire

37. Les moyens de paiement électronique à l'international :

- Carte VISA
- Carte CIB
- Mastercard
- Carte EDAHABIA

38. Qu'est-ce qu'une carte de crédit ?

- Une carte permettant uniquement de retirer de l'argent liquide
- Une carte permettant d'effectuer des achats à crédit
- Une carte permettant uniquement des paiements en espèces

39. Quelles sont parmi ces caractéristiques qui peuvent être en commun entre la lettre de change et le billet à ordre ?

- La nature
- L'acceptation
- L'aval
- L'échéance
- Les intervenant ↲

- 40. Que gage-t-on dans le récépissé warrant ?**
- ☐ Le récépissé
 - ☐ Le warrant
- 41. Qu'est-ce qu'un prélèvement automatique sur un compte bancaire ?**
- ☐ Un retrait d'argent au guichet
 - ☐ Un transfert d'argent entre deux comptes bancaires
 - ☐ Un paiement récurrent autorisé par le client
 - ☐ Un moyen de paiement par chèque
- 42. Est-ce qu'une traite peut être créée au porteur ?**
- ☐ Vrai
 - ☐ Faux
- 43. Dans quel type d'endos l'endossataire n'a pas le droit à la propriété ?**
- ☐ L'endos à titre d'exemple
 - ☐ L'endos à titre de transfère
 - ☐ L'endos à titre de procuration
- 44. Les effets de commerce ont une durée de validité de :**
- ☐ 20 jours
 - ☐ 90 jours
 - ☐ 50 jours
- 45. Parmi ces réponses dites celles qui ne concernent pas la lettre de change :**
- ☐ Nature civile
 - ☐ Endossement
 - ☐ Interdiction de chéquier
 - ☐ Paiement à échéance
 - ☐ Timbre fiscale
- 46. Pour être réescompté un effet doit obéir à certaines conditions :**
- ☐ Avoir une échéance brulante
 - ☐ Comporter au minimum 3 signature
 - ☐ Le dernier endos doit être au nom d'un client
 - ☐ Le nombre de jour restent ne doivent pas dépasser 80 jours
- 47. Que retrouvent on dans les placements boursiers ?**
- ☐ Les bons de caisses
 - ☐ Les valeurs mobilières
 - ☐ Les DAT
- 48. Dans le cadre d'une remise à l'escompte on procède à la vérification :**
- ☐ Du montant

- De l'acceptation
- La qualité de la marchandise (objet de l'effet)
- Le nombre de jour restant supérieur à 90 jours

PARTIE II 6pts

Répondez à deux questions (dernière question est obligatoire + une question de votre choix)

- Citez les instruments cambiaux que vous connaissez ?
- Qu'elle est l'avantage d'un virement par rapport au chèque ?
- Définissez le billet à ordre et dites ce qui le distingue d'une lettre de change ?

Bonne Chance

Solution Proposition Sujet EXAMEN DAPB

PARTIE I 14pts

1. **Qu'est-ce qu'un chèque de banque ? 0.25**
 - ☐ Un chèque émis par un client pour effectuer un paiement.
 - ☐ Un chèque émis par une banque garantissant le paiement au bénéficiaire.
 - ☐ Un chèque émis par une banque pour débiter le compte d'un client.
2. **Que signifie un dépôt à terme ? 0.25**
 - ☐ Un dépôt d'argent sur un compte bancaire à vue.
 - ☐ Un dépôt d'argent sur un compte bloqué pendant une durée déterminée.
 - ☐ Un dépôt d'argent sur un compte rémunéré par la banque.
3. **Les personnes physique professionnels peuvent-elles mandaté un membre de leur famille ? 0.25**
 - ☐ Vrai
 - ☐ Faux
4. **La révocation d'une procuration se fait par : 0.25**
 - ☐ Le mandataire
 - ☐ Au décès du mandant
 - ☐ Une tiers personne
5. **Qu'est-ce qu'un effet de commerce ? 0.25**
 - ☐ Un document juridique attestant d'une transaction commerciale
 - ☐ Un moyen de paiement utilisé dans le commerce
 - ☐ Un titre de propriété sur un bien commercial
 - ☐ Un contrat de vente entre deux commerçants
6. **Le blocage d'un compte se fait suite : 0.5**
 - ☐ A la demande d'un membre de la famille
 - ☐ Une saisie arrêt
 - ☐ Suite au décès d'un mandataire
 - ☐ Réquisitoire judiciaire
7. **Quel est le rôle du tiré dans une traite ? 0.25**
 - ☐ Accepter de payer le montant de la traite à l'échéance
 - ☐ Recevoir le paiement de la traite à l'échéance
 - ☐ Émettre la traite à l'ordre du bénéficiaire
 - ☐ Endosser la traite pour encaissement
8. **Quels sont les précautions à prendre pour un banquier lors de la clôture d'un compte ? 0.5**
 - ☐ Réclamer les chéquiers
 - ☐ Aucune
 - ☐ Avisé le client
9. **Qui est le bénéficiaire d'un effet de commerce ? 0.25**

- Le tireur
- Le tiré
- Le souscripteur
- Le porteur

10. Quel est le principal objectif de l'escompte pour l'entreprise ? 0.25

- Obtenir un financement à court terme
- Reporter la date d'échéance d'un effet
- Augmenter le montant d'un effet
- Réduire le montant d'un effet

11. Qu'est-ce qu'une carte bancaire ? 0.25

- Un document d'identification délivré par une banque.
- Un moyen de paiement électronique lié à un compte bancaire.
- Un prêt accordé par une banque à ses clients.

12. Les chèques non endossables sont : 0.5

- Les chèques d'assurances
- Les chèques à ordre
- Les chèques de banques

13. Quelle est la fonction principale d'un chèque de banque ? 0.25

- Effectuer des paiements en ligne
- Garantir le paiement d'une somme d'argent
- Recevoir un virement bancaire

14. À quoi sert l'endossement d'un effet de commerce ? 0.25

- À annuler l'effet
- À céder les droits sur l'effet à un tiers
- À demander le paiement de l'effet au tiré
- À modifier les conditions de l'effet

15. Quel est le rôle de la Banque centrale dans le système bancaire ? 0.25

- Réglementer les banques
- Représenter les banques sur le marché financier
- Donner des crédits aux clients

16. Les banques payent-elles les chèques frappés par une opposition ? 0.25

- Oui
- Non

17. Qu'est-ce que la remise à l'encaissement d'un effet ? 0.25

- Le fait de céder un effet à une autre partie
- **Le fait de présenter un effet à la banque pour obtenir son paiement**
- Le fait de payer un effet avant son échéance
- Le fait d'escompter un effet

18. Quelle est la fonction principale d'une banque commerciale ? 0.25

- Prêter de l'argent aux entreprises
- **Offrir des services financiers aux particuliers et aux entreprises**
- Investir dans des projets immobiliers

19. L'interdiction de chéquier faite par la CIP se fait suite à : 0.25

- Chèque volé
- Faillite du titulaire
- **Chèque sans provision**

20. Quel est la durée de conservation des chèquiers non réclamés par les clients ? 0.25

- 1 à 2 Mois
- 5 à 6 Mois
- **3 à 4 Mois**

21. Que signifie le terme "découvert bancaire" ? 0.25

- **Un compte bancaire sans fonds disponibles**
- Un compte bancaire avec un solde positif
- Un compte bancaire avec des fonds disponibles

22. Qu'est-ce qu'un dépôt à vue ? 0.25

- Un dépôt d'argent à terme fixe
- **Un dépôt d'argent disponible à tout moment**
- Un dépôt d'argent uniquement accessible par chèque
- Aucune des réponses ci-dessus

23. Quand doit on commencé à décompter les délais de présentation d'un chèque au paiement ? 0.25

- A partir du jour de la création
- **Au lendemain du jour de la création**
- 2 jours après le jour de la création

24. Quel est l'effet de crédit le plus utilisé dans les transactions commerciales ? 0.25

- Billet à ordre
- **Lettre de change**
- Chèque

- Warrant

25. Qu'est-ce qu'un virement bancaire ? 0.25

- Une opération qui permet de retirer de l'argent d'un compte bancaire.
- Une opération qui permet de transférer de l'argent d'un compte à un autre.
- Une opération qui permet de déposer de l'argent sur un compte bancaire.

26. Un chèque remis à l'encaissement peut être rejeté pour : 0.25

- Sa couleur
- Signature non conforme
- Sa forme

27. Quelle est la principale source de revenus des banques ? 0.25

- Les frais de tenue de compte
- Les prêts aux clients
- Les frais de carte de crédit
- Les intérêts sur les prêts et les dépôts

28. Qu'est-ce que l'escompte d'un effet de commerce ? 0.25

- Une réduction accordée par la banque lors de l'émission d'un effet
- Une opération permettant de céder un effet avant son échéance
- Une opération permettant d'obtenir immédiatement le montant d'un effet en déduisant les intérêts
- Une opération de dépôt d'un effet à la banque

29. Les chèques à leurs remises sont triés selon : 0.5

- La profession du porteur
- Les montants
- Selon la catégorie de la clientèle
- Lieu de paiement

30. Dans les virement inter siège le compte du bénéficiaire est crédité à : 0.25

- J+1
- J+2

31. Qu'est qu'un virement RTGS ? 0.25

- Un virement réservé au client VIP
- Virement direct
- Virement direct dans le montant est supérieure à 1.000.000 da
- Virement inter bancaire

32. Quelle est la fonction principale d'un compte chèque ? 0.25

- Épargner de l'argent à long terme
- Effectuer des paiements et des encaissements

- Investir dans des actions

33. Tous virements non confirmés doivent faire l'objet de retour : 0.25

- Le jour même de leur réception
- J+1
- J+2

34. Qui délivre la carte CIB au client : 0.25

- La banque
- La SATIM
- La banque d'Algérie

35. Qu'est-ce que le taux d'intérêt ? 0.25

- Le coût des opérations bancaires
- Le montant d'argent que la banque prête à un client
- Le pourcentage du montant emprunté que le client doit payer en plus

36. La SATIM a pour rôle : 0.5

- Contrôler les banques
- Gérer les DAB et GAB
- Exécuter les ordres des clients de la banque
- Gérer les transactions monétaire inter bancaire

37. Les moyens de paiement électronique à l'international : 0.5

- Carte VISA
- Carte CIB
- Mastercard
- Carte EDAHABIA

38. Qu'est-ce qu'une carte de crédit ? 0.25

- Une carte permettant uniquement de retirer de l'argent liquide
- Une carte permettant d'effectuer des achats à crédit
- Une carte permettant uniquement des paiements en espèces

39. Quelles sont parmi ces caractéristiques qui peuvent être en commun entre la lettre de change et le billet à ordre ? 0.25

- La nature
- L'acceptation
- L'aval
- L'échéance
- Les intervenant

40. Que gage-t-on dans le récépissé warrant ? 0.25

- Le récépissé
- Le warrant

41. Qu'est-ce qu'un prélèvement automatique sur un compte bancaire ? **0.25**
- ☐ Un retrait d'argent au guichet
 - ☐ Un transfert d'argent entre deux comptes bancaires
 - ☒ Un paiement récurrent autorisé par le client
 - ☐ Un moyen de paiement par chèque
42. Est-ce qu'une traite peut être créée au porteur ? **0.25**
- ☐ Vrai
 - ☒ Faux
43. Dans quel type d'endos l'endossataire n'a pas le droit à la propriété ? **0.25**
- ☐ L'endos à titre d'exemple
 - ☐ L'endos à titre de transfère
 - ☒ L'endos à titre de procuration
44. Les effets de commerce ont une durée de validité de : **0.25**
- ☐ 20 jours
 - ☒ 90 jours
 - ☐ 50 jours
45. Parmi ces réponses dites celles qui ne concernent pas la lettre de change : **0.5**
- ☒ Nature civile
 - ☐ Endossement
 - ☒ Interdiction de chéquier
 - ☐ Paiement à échéance
 - ☐ Timbre fiscale
46. Pour être réescompté un effet doit obéir à certaines conditions : **0.25**
- ☐ Avoir une échéance brulante
 - ☒ Comporter au minimum 3 signature
 - ☐ Le dernier endos doit être au nom d'un client
 - ☐ Le nombre de jour restent ne doivent pas dépasser 80 jours
47. Que retrouvent on dans les placements boursiers ? **0.25**
- ☐ Les bons de caisses
 - ☒ Les valeurs mobilières
 - ☐ Les DAT
48. Dans le cadre d'une remise à l'escompte on procède à la vérification : **0.25**
- ☐ Du montant

○ De l'acceptation

- La qualité de la marchandise (objet de l'effet)
- Le nombre de jour restant supérieur à 90 jours

PARTIE II 6pts

Répondez à deux questions de votre choix

– Les instruments cambiaux sont : **2**

- 0.5** • Le Chèque
- 0.5** • La Lettre De Change
- 0.5** • Le Billet A Ordre
- 0.5** • Le Warrant

– L'avantage d'un virement par rapport au chèque est : **2**

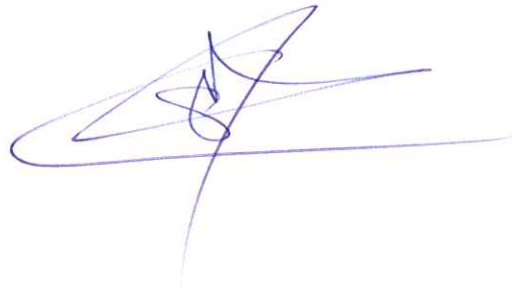
- 0.5** • Pas d'insuffisance ou manque de provisions
- 0.5** • Pas de délai légaux
- 0.5** • Pas de perte ou de vols
- 0.5** • Pas de mentions obligatoires

– Définition du billet à ordre et ce qui le distingue d'une lettre de change : **4**

Le billet à ordre est un écrit par lequel une personne appelée souscripteur (débitur) s'engage à payer une autre personne appelée bénéficiaire (créancier) une certaine somme à une certaine époque appelé échéance. **2.5**

Ce qui le distingue de la lettre de change : **1.5**

- 0.5** • La nature civile
- 0.5** • Pas d'acceptation
- 0.5** • Les intervenants (souscripteur / bénéficiaire)



CYCLE /ANNEE	Diplôme d'aptitude professionnelle en banque 2ème année
Option	Opérationnelle
Matière	Le suivi des crédits et le recouvrement des créances
Date & Durée	Mardi 25 juin 2024 / 01h30 de 11h30 à 13h00

Répondez aux questions suivantes :

1. Comment identifie-t-on une créance ?(1 point)
2. Comment identifie-t-on un débiteur ? (1 point)
3. D'un point de vue réglementaire, quelles sont les quatre classes de créances reconnues par la Banque d'Algérie ? (2 points)
4. En quoi consiste le recouvrement amiable ? (2 points)
5. Comment définit-on une mise en demeure ? (2 points)
6. Comment définit-on une sommation à payer ?(2 points)
7. Dans quels cas peut-on procéder au rééchelonnement d'une dette ? (2 points)
8. Quelle est la différence entre une saisie-arrêt bancaire et judiciaire ? (2 points)
9. Qu'est-ce qu'une saisie conservatoire ?(2 points)
10. Définissez les termes suivants : (4 points)
 - Le cautionnement solidaire.
 - La médiation.
 - La formule exécutoire de l'hypothèque.
 - La conciliation.

Bonne Chance



CYCLE / ANNEE	Diplôme d'aptitude professionnelle en banque 2ème année
Option	Opérationnelle
Matière	Le Contrôle interne
Date & Durée	Mercredi 26 juin 2024 / 01h30 de 14h00 à 15h30
Nom & prénom	

Ce QCM est conçu pour évaluer votre compréhension globale sur le module "contrôle interne bancaire".

Lisez attentivement chaque question et choisissez l'option qui correspond le mieux à la réponse correcte.

Observations: Il n'y a pas de points négatifs pour les réponses incorrectes.

Les questions couvrent les concepts clés, les normes et réglementations, ainsi que l'aspect relative aux risques.

I. Concepts de Base et Cadre Normatif

1. le controle interne est:

- a) Un processus mis en oeuvre par le conseil d'administration
- b) Uniquement une fonction de l'audit interne
- c) Un ensemble de règles strictes sans flexibilité
- d) Uniquement lié à la prévention de la fraude

2. Les Objectifs du contrôle interne dans une banque permet de:

- a) Assurer l'efficacité et l'efficience des opérations
- b) Garantir la fiabilité des informations financières
- c) Se conformer aux lois et réglementations applicables
- d) Toutes les réponses ci dessus

3. L'application des normes COSO dans une banque contribue à :

- a) Réduire uniquement les risques de crédit
- b) Améliorer la gouvernance et la gestion des risques dans son ensemble
- c) Augmenter les benefices de la banque
- d) Standardiser les procédures comptables

4. Les cinq composantes du cadre COSO incluent:

- a) L'environnement de contrôle, l'évaluation des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication, la surveillance
- b) La planification stratégique, la gestion des ressources humaines, la conformité, l'audit externe
- c) La gestion budgétaire, l'octroi du crédit, la gestion des instruments de paiement
- d) Les traitements comptables, les opérations financières, le service clientèle

5. Les accords de Bâle visent à:

- a) Standardiser les pratiques comptables au niveau international
- b) Renforcer la stabilité financière en imposant des exigences de fonds propres et de liquidité
- c) Faciliter le commerce international et les échanges de devises
- d) Réguler les taux d'intérêt et la politique monétaire

II. Cadre Institutionnel et Règlement 11/08 de la Banque d'Algérie

6. Le règlement 11/08 de la Banque d'Algérie stipule que le contrôle interne doit être :

- a) Centralisé au niveau de la direction générale
- b) Décentralisé dans chaque agence
- c) Adapté à la taille et à la complexité de la banque
- d) Identique pour toutes les banques

7. Le contrôle permanent dans le cadre du règlement 11/08 implique :

- a) Des audits annuels par des auditeurs externes
- b) Une surveillance continue des activités et des processus
- c) Des inspections régulières par la Banque d'Algérie
- d) Une évaluation périodique des risques de marché

8. Le contrôle périodique est caractérisé par :

- a) Des évaluations quotidiennes des transactions
- b) Des revues régulières mais espacées dans le temps

- c) Des contrôles effectués à chaque fin de mois
- d) Une surveillance en temps réel des opérations bancaires

9. Le contrôle permanent et le contrôle périodique sont des éléments de :

- a) La gestion des risques opérationnels
- b) La structure du contrôle interne selon le règlement 11/08
- c) Les accords de Bâle II
- d) La politique monétaire

III. Gestion des Risques Bancaires

10. Le risque de crédit fait référence à :

- a) La volatilité des marchés financiers
- b) La possibilité qu'un emprunteur ne rembourse pas son crédit à échéance
- c) Les fluctuations des taux de change
- d) La liquidité insuffisante pour couvrir les retraits des dépôts

11. Le risque opérationnel est associé à :

- a) Les erreurs humaines, les défaillances des systèmes ou des processus
- b) Les mouvements défavorables des taux d'intérêt
- c) Les pertes sur les actions
- d) Les changements dans la réglementation bancaire

12. Le risque de marché concerne :

- a) La capacité d'une banque à continuer ses opérations en cas de crise
- b) Les pertes potentielles dues aux mouvements défavorables des prix de marché
- c) Les risques liés aux prêts non performants
- d) Les risques associés aux changements dans la réglementation bancaire

13. Le risque de liquidité fait référence à :

- a) La capacité d'une banque à financer l'augmentation des actifs
- b) La capacité d'une banque à répondre à ses obligations financières

- c) Le risque de dépréciation des actifs liquides
- d) Le risque lié à l'incapacité de vendre des actifs rapidement

V.I. Niveaux et Degrés de Contrôle

14. Selon le règlement 11/08, le premier niveau de contrôle interne est composé de :

- a) Le contrôle de premier degré et le contrôle de second degré
- b) Le contrôle opérationnel et le contrôle de gestion
- c) L'audit interne et l'audit externe
- d) Le contrôle stratégique et le contrôle tactique

15. Le contrôle de premier degré, tel que défini dans le règlement 11/08, est caractérisé par :

- a) Des vérifications effectuées par les opérationnels eux-mêmes
- b) Des audits réalisés par des auditeurs indépendants
- c) Une surveillance exercée par le conseil d'administration
- d) Une évaluation menée par la Banque d'Algérie

V. Surveillance; Reporting et Amélioration Continue

16. La surveillance dans le cadre du contrôle interne vise à :

- a) Contrôler les communications entre les structures de la banque
- b) Assurer que les procédures de contrôle sont effectivement mises en œuvre
- c) Surveiller les transactions des clients
- d) Évaluer la performance financière de la banque

17. Le reporting dans le contexte du contrôle interne est important car il :

- a) Permet de communiquer les résultats des contrôles aux parties prenantes
- b) Est utilisé pour la publicité et le marketing
- c) Sert uniquement à informer le conseil d'administration
- d) Est une formalité légale sans utilité pratique

18. L'évaluation continue des contrôles internes permet de :

- a) Réduire les coûts opératoires

- b) Identifier les dysfonctionnements et prendre les mesures correctives
- c) Justifier les dépenses de la banque
- d) Éviter toute forme de surveillance externe

19. L'amélioration continue des contrôles internes est essentielle car elle :

- a) Permet de répondre aux exigences des actionnaires
- b) Contribue à l'adaptation aux changements de l'environnement et du marché
- c) Assure une conformité permanente avec les réglementations en vigueur
- d) Diminue la nécessité d'audits internes

20. Si une mission d'audit interne identifie le non respect du principe de separation des taches, cela signifie que:

- a) Les employés peuvent effectuer plusieurs taches sans supervision
- b) Il ya un risque accru de conflit d'interet
- c) Les controles internes sont efficaces
- d) La direction n'a pas besoins d'intervenir

Bonne Chance

Corrigé

Dely Brahim le .. / 06/ 2024

Evaluation module: Contrôle Interne Bancaire

DAPB 2é année

Formateur:

Réponses

I. Concepts de Base et Cadre Normatif

1. le controle interne est;

Réponse correcte: a)

2. Les Objectifs du contrôle interne dans une banque permet de;

Réponse correcte: d)

3. L'application des normes COSO dans une banque contribue à :

Réponse correcte: b)

4. Les cinq composantes du cadre COSO incluent:

Réponse correcte : a)

5. Les accords de Bâle visent à:

Réponse correcte : b)

II. Cadre Institutionnel et Règlement 11/08 de la Banque d'Algérie

6. Le règlement 11/08 de la Banque d'Algérie stipule que le contrôle interne doit être :

Réponse correcte : c)

7. Le contrôle permanent dans le cadre du règlement 11/08 implique :

Réponse correcte : b)

8. Le contrôle périodique est caractérisé par :

Réponse correcte : b)

9. Le contrôle permanent et le contrôle périodique sont des éléments de :

Réponse correcte : b)

III. Gestion des Risques Bancaires



10. Le risque de crédit fait référence à :

Réponse correcte : b)

11. Le risque opérationnel est associé à :

Réponse correcte : a)

12. Le risque de marché concerne :

- a) La capacité d'une banque à continuer ses opérations en cas de crise
- b) Les pertes potentielles dues aux mouvements défavorables des prix de marché
- c) Les risques liés aux prêts non performants
- d) Les risques associés aux changements dans la réglementation bancaire

Réponse correcte : b)

13. Le risque de liquidité fait référence à :

Réponse correcte : b)

V.I. Niveaux et Degrés de Contrôle

14. Selon le règlement 11/08, le premier niveau de contrôle interne est composé de :

Réponse correcte : a)

15. Le contrôle de premier degré, tel que défini dans le règlement 11/08, est caractérisé par :

Réponse correcte : a)

V. Surveillance; Reporting et Amélioration Continue

16. La surveillance dans le cadre du contrôle interne vise à :

Réponse correcte : b)

17. Le reporting dans le contexte du contrôle interne est important car il :

Réponse correcte : a)

18. L'évaluation continue des contrôles internes permet de :

Réponse correcte : b)

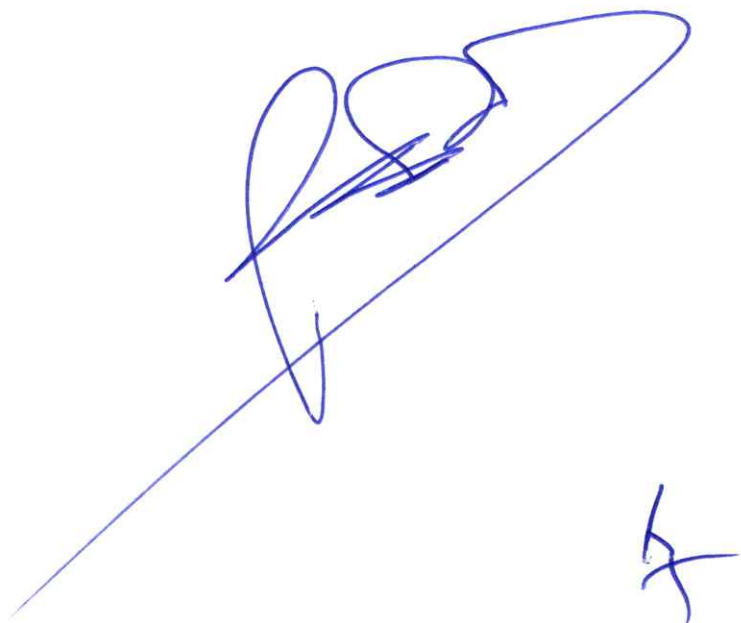
19. L'amélioration continue des contrôles internes est essentielle car elle :



Réponse correcte : c)

20. Cas: Si une mission d'audit interne identifie le non respect du principe de separation des taches, cela signifie que;

Réponse correcte: b)

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long diagonal stroke extending from the bottom left towards the center.A small, stylized handwritten mark or signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.



CYCLE /ANNEE	Diplôme d'aptitude professionnelle en banque 2ème année
Option	Opérationnelle
Matière	Traitement des Opérations à l'international en banque
Date & Durée	Mercredi 26 juin 2024 / 02h00 de 09h00 à 11h00
Nom & Prénom	

1. Le compte devises personne physique être débité pour tout montant, sans limite, pour effectuer un virement à l'étranger sous réserve que le bénéficiaire soit une personne physique.

☐ Oui ☐ Non

2. Les importateurs peuvent ouvrir des comptes devises personnes morales pour le paiement des opérations d'importation

☐ Oui ☐ Non

3. L'absence de l'origine de la marchandise sur la facture peut être comblée l'adresse du fournisseur et ce conformément aux dispositions du règlement 07.01.07 du 03.02.2007,

☐ Oui ☐ Non

4. Les produits périssables sont dispensés de domiciliation au sens règlement 07.01.07 du 03.02.2007

☐ Oui ☐ Non

5. Le gérant d'une société exportatrice peut retirer du compte devises de l'entreprise, à sa convenance et sans limite, toute somme nécessaire pour ses besoins propres sous réserve dès les dépenser à l'étranger.

☐ Oui ☐ Non

6. En l'absence de toute indication, un crédit Documentaire est réputé irrévocable.

☐ Oui ☐ Non

7. Dans le cas d'un crédit documentaire non confirmé, même si les documents sont conformes, la banque émettrice doit recueillir la levée de réserves auprès de l'importateur/Donneur d'ordre.

☐ Oui ☐ Non

8. La Banque émettrice peut lever une réserve réglementaire pour peu que l'importateur/ordonnateur l'accepte.

☐ Oui ☐ Non

9. Lorsque qu'un Connaissance est nominatif, il peut être transmis par voie d'endos.

☐ Oui ☐ Non

10. La facture commerciale n'a pas besoin d'être signée, le cachet de l'émetteur suffit.

☐ Oui ☐ Non

11. La lettre de transport Aérien doit être endossée au nom du client

☐ Oui ☐ Non

12. La domiciliation du pli cartable (et L'endossement du connaissance) doivent être effectués sur la base d'une levée de réserves.

☐ Oui ☐ Non

13. Dans un crédoc les banques doivent considérer les documents uniquement.

☐ Oui ☐ Non

14. Le délai séparant la date ultime d'embarquement et la date de validité "délai de présentation des documents" ne peut en aucun cas dépasser les 15 Jours au sens des RUU 600.

☐ Oui ☐ Non

15. Le connaissance doit être signé la mention « on board » n'a pas besoin d'apparaître

☐ Oui ☐ Non

16. L'ouverture du crédit documentaire est demandée par le vendeur auprès de la banque émettrice

☐ Oui ☐ Non

17. Une ouverture de crédit documentaire peut être simplement notifiée au bénéficiaire par la banque notificatrice et sans engagement de la banque émettrice

☐ Oui ☐ Non

18. Les incoterms ne comprenant pas l'assurance sont interdits par la réglementation algérienne.

☐ Oui ☐ Non

19. La confirmation de la banque notificatrice doit être demandée ou autorisée par la banque émettrice.

☐ Oui ☐ Non

20. Le paiement d'acompte s'effectue par un simple virement et sans aucune condition

☐ Oui ☐ Non

21. Toute prestation est éligible à la domiciliation et au transfert

☐ Oui ☐ Non

22. Les importateurs peuvent domicilier les prestations pour leurs besoins propres.

☐ Oui ☐ Non

23. Les règles incoterms tranchent définitivement sur le transfert de propriété

☐ Oui ☐ Non

24. En l'absence de l'incoterm sur la facture, dans le cas du transport maritime, la banque domiciliaire peut considérer l'opération comme étant facturée en FOB ?

☐ Oui ☐ Non

25. Si condition de vente « départ usine » de Tunisie par route, qui paie le fret ?

L'acheteur ☐ ou Le vendeur ☐

26. CFR (Coût et Fret) est un incoterm vente à l'arrivée, c'est-à-dire que la marchandise voyage sous la responsabilité du vendeur jusqu'au pays de l'acheteur

☐ Oui ☐ Non

27. Quels sont les documents réglementaires (exigés par la banque d'Algérie) pour tout paiement ou engagement de paiement envers l'étranger

- Facture +certificat d'origine .
- Facture +Avis d'arrivée de la marchandise.
- Facture +Titre de transport.

28. La remise Documentaire doit être transmise :

- Par le fournisseur à son acheteur.
- Par la banque du fournisseur à l'acheteur.
- Par canal bancaire .

29. En cas de divergence entre la facture et le bordereau remdoc pour le mode de règlement (à vue ou à échéance) la banque doit considérer les instructions sur la facture car c'est le fournisseur qui prend le risque de non-paiement

☐ Oui ☐ Non

30. La banque chargée de l'encaissement (Banque de l'acheteur) peut décider du mode de règlement (à vue ou à échéance).

☐ Oui ☐ Non

31. La banque remettante (banque du fournisseur) doit donner ses instructions à la banque chargée de l'encaissement à réception d'un avis de non-paiement. A défaut, la banque présentatrice peut retourner les documents dans un délai de 60 jours,

☐ Oui ☐ Non

32. Les RUE 522 priment (s'appliquent en priorité) sur la réglementation locale

☐ Oui ☐ Non

33. Dans le cas de remdoc à échéance (contre acceptation) doit exiger la provision au moment de la domiciliation pour pouvoir effectuer le règlement à l'échéance fixée par le fournisseur

☐ Oui ☐ Non

34. La remise directe fournisseur (transmise par le fournisseur) doit être traitée comme présentée car transmise sous bordereau bancaire

☐ Oui ☐ Non

35. Les Banques ont obligation de traiter les remdocs reçues.

☐ Oui ☐ Non

36. La garantie est liée au contrat commercial, si le contrat est résilié la garantie sera caduque

☐ Oui ☐ Non

37. La garantie de bonne exécution est exigée par la réglementation des changes

☐ Oui ☐ Non

38. La banque de l'exportateur peut émettre une garantie de bonne fin directement en faveur de l'importateur sous condition de son accord préalable.

☐ Oui ☐ Non

39. L'acompte peut être payé uniquement sur la base d'une facture dument domiciliée

☐ Oui ☐ Non

40. L'acompte est fixé par voie réglementaire à :

- 10%
- 15%
- 5%

Total réponses exactes : /40

10

Quizz/DAPB 2^{eme} année

Corrigé

30 points +
2 points bonus

CREDOC/REMDOC/Contrôle des changes/Garanties Int/Comptes devises

NOM Prénom

Banque :

1. Le compte devises personne physique être débité pour tout montant, sans limite, pour effectuer un virement à l'étranger sous réserve que le bénéficiaire soit une personne physique.

☐ oui ☐ non

2. Les importateurs peuvent ouvrir des comptes devises personnes morales pour le paiement des opérations d'importation

☐ oui ☐ non

3. L'absence de l'origine de la marchandise sur la facture peut être comblée l'adresse du fournisseur et ce conformément aux dispositions du règlement 07.01.07 du 03.02.2007,

☐ oui ☐ non

4. Les produits périssables sont dispensés de domiciliation au sens règlement 07.01.07 du 03.02.2007

☐ oui ☐ non

5. Le gérant d'une société exportatrice peut retirer du compte devises de l'entreprise, à sa convenance et sans limite, toute somme nécessaire pour ses besoins propres sous réserve dès les dépenser à l'étranger.

☐ oui ☐ non

6. En l'absence de toute indication, un crédit Documentaire est réputé irrévocable.

☐ oui ☐ non

7. Dans le cas d'un crédit documentaire non confirmé, même si les documents sont conformes, la banque émettrice doit recueillir la levée de réserves auprès de l'importateur/Donneur d'ordre.

☐ oui ☐ non

8. La Banque émettrice peut lever une réserve réglementaire pour peu que l'importateur/ordonnateur l'accepte.

☐ oui ☒ non

9. Lorsque qu'un Connaissance est nominatif, il peut être transmis par voie d'endos.

☐ oui ☒ non

10. La facture commerciale n'a pas besoin d'être signée, le cachet de l'émetteur suffit.

☐ oui ☒ non

11. La lettre de transport Aérien doit être endossée au nom du client

☐ oui ☒ non

12. La domiciliation du pli cartable (et L'endossement du connaissance) doivent être effectués sur la base d'une levée de réserves.

☐ oui ☒ non

13. Dans un crédoc les banques doivent considérer les documents uniquement.

☐ oui ☒ non

14. Le délai séparant la date ultime d'embarquement et la date de validité "délai de présentation des documents" ne peut en aucun cas dépasser les 15 Jours au sens des RUU 600.

☐ oui ☒ non

15. Le connaissance doit être signé la mention « on board » n'a pas besoin d'apparaître

☐ oui ☒ non

16. L'ouverture du crédit documentaire est demandée par le vendeur auprès de la banque émettrice

☐ oui ☒ non

17. Une ouverture de crédit documentaire peut être simplement notifiée au bénéficiaire par la banque notificatrice et sans engagement de la banque émettrice

☐ oui ☒ non

18. Les incoterms ne comprenant pas l'assurance sont interdits par la réglementation algérienne.

☐ Oui ☐ non

19. La confirmation de la banque notificatrice doit être demandée ou autorisée par la banque émettrice.

☐ oui ☐ non

20. Le paiement d'acompte s'effectue par un simple virement et sans aucune condition

☐ oui ☐ non

21. Toute prestation est éligible à la domiciliation et au transfert

☐ oui ☐ non

22. Les importateurs peuvent domicilier les prestations pour leurs besoins propres.

☐ oui ☐ non

23. Les règles incoterms tranchent définitivement sur le transfert de propriété

☐ oui ☐ non

24. En l'absence de l'incoterm sur la facture, dans le cas du transport maritime, la banque domiciliaire peut considérer l'opération comme étant facturée en FOB ?

☐ oui ☐ non

25. Si condition de vente « départ usine » de Tunisie par route, qui paie le fret ?

L'Acheteur ☐ ou le **Vendeur** ☐

26. CFR (Coût et Fret) est un incoterm vente à l'arrivée, c'est-à-dire que la marchandise voyage sous la responsabilité du vendeur jusqu'au pays de l'acheteur

☐ oui ☐ non

27. Quels sont les documents réglementaires (exigés par la banque d'Algérie) pour tout paiement ou engagement de paiement envers l'étranger

- ☐ Facture + Certificat d'Origine ☐
- ☐ Facture + Avis d'arrivée de la marchandise ☐
- ☐ Facture + Titre de transport ☐

28. La remise Documentaire doit être transmise :

- Par le fournisseur à son acheteur ☐
- Par la banque du fournisseur à l'acheteur ☐
- Par canal bancaire ☐

29. En cas de divergence entre la facture et le bordereau remdoc pour le mode de règlement (à vue ou à échéance) la banque doit considérer les instructions sur la facture car c'est le fournisseur qui prend le risque de non-paiement

- ☐ oui ☐ non

30. La banque chargée de l'encaissement (Banque de l'acheteur) peut décider du mode de règlement (à vue ou à échéance).

- ☐ oui ☐ non

31. La banque remettante (banque du fournisseur) doit donner ses instructions à la banque chargée de l'encaissement à réception d'un avis de non-paiement. A défaut, la banque présentatrice peut retourner les documents dans un délai de 60 jours,

- ☐ oui ☐ non

32. Les RUE 522 priment (s'appliquent en priorité) sur la réglementation locale

- ☐ oui ☐ non

33. Dans le cas de remdoc à échéance (contre acceptation) doit exiger la provision au moment de la domiciliation pour pouvoir effectuer le règlement à l'échéance fixée par le fournisseur

- ☐ oui ☐ non

34. La remise directe fournisseur (transmise par le fournisseur) doit être traitée comme présentée car transmise sous bordereau bancaire

☐ oui ☒ non

35. Les Banques ont obligation de traiter les remdocs reçues.

☐ oui ☒ non

36. La garantie est liée au contrat commercial, si le contrat est résilié la garantie sera caduque

☐ oui ☒ non

37. La garantie de bonne exécution est exigée par la réglementation des changes

☐ oui ☒ non

38. La banque de l'exportateur peut émettre une garantie de bonne fin directement en faveur de l'importateur sous condition de son accord préalable.

☐ oui ☐ non

39. L'acompte peut être payé uniquement sur la base d'une facture dument domiciliée

☐ oui ☒ non

40. L'acompte est fixé par voie réglementaire à :

- ☐ 10 %
- ☒ 15 %
- ☐ 5 %

Total réponses exactes : /40

CYCLE /ANNEE	Diplôme d'aptitude professionnelle en banque 2ème année
Option	Opérationnelle
Matière	Traitement des opérations Domestiques en banque
Date & Durée	Mardi 25 juin 2024 / 2h00 de 09h00 à 11h00

QUESTION 1

Décrire en quelques lignes l'offre bancaire en Algérie, à l'adresse des particuliers.

QUESTION 2

En quoi la Bancassurance est- elle bénéfique pour le client. ?

QUESTION 3

Quels sont les éléments qui présagent que le crédit aux particuliers est en très forte expansion en Algérie ?

QUESTION 4

Les crédits à la consommation sont considérés comme un des moteurs de la croissance économique d'un pays. Expliquer ?

QUESTION 5

Quel est l'objet de la centrale des risques.

QUESTION 6

Enumérer les avantages qui découlent de l'utilisation du scoring, dans l'analyse des crédits aux particuliers. ?

QUESTION 7

Quelles sont les différentes approches de la segmentation ?

QUESTION 8

Le Banquier ne peut opposer le secret professionnel à certaines autorités. Lesquelles ?

QUESTION 9

La Société MEDICALIS, qui prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 600 Millions de DA, a sollicité un Découvert Mobilisable, qui se chiffre à 100 Millions de DA. Ayant obtenu l'accord de principe du Comité de Crédit, ce dernier vous demande de présenter la proposition d'un seuil maximal à autoriser. ?

QUESTION 10

Même si la phase contentieuse est de nature à permettre à la Banque de recouvrer sa créance par la force du droit, il est, toujours, préconisé de favoriser la démarche amiable. Pourquoi ?

QUESTION 11

Après avoir mis en exergue la différence entre une avance sur créance née et avance sur créance née et constatée, dites quelle est celle qui représente la plus importante garantie pour la banque ?

QUESTION 12

Pourquoi le tableau de trésorerie est considéré, pour le banquier, comme l'une des pièces maitresse ~~du dossier~~ de crédit ?

Bonne Chance

CYCLE /ANNEE	Diplôme d'aptitude professionnelle en banque 2ème année
Option	Opérationnelle
Matière	Les techniques d'organisation bancaire
Date & Durée	Mercredi 26 juin 2024 / 01h30 de 11h30 à 13h00
Nom & prénom	

Partie 1 : (12 points)

Cochez la bonne réponse- sur certaines questions plusieurs réponses sont possibles

- Un système d'entreprise est composé de
 - Un système de pilotage
 - Un système d'information
 - Un système opérant
 - Toutes les réponses précédentes
- Le système d'information a pour fonctions :
 - D'acquérir d'information
 - De Stocker d'Information
 - De tracer une stratégie pour l'entreprise
- Le SI permet de transformer des données en information avec comme finalité d'aider à la prise de décision nécessaire aux utilisateurs
 - Vrai
 - Faux
- Les composantes d'un systèmes d'information sont :
 - Les moyens matériels
 - Les individus
 - Les logiciels et procédures
 - Toutes les réponses précédentes
- Parmi les principaux modules d'un système d'information bancaire (SIB), on trouve :
 - Le système de gestion de la clientèle (CRM)
 - Le système de gestion des transactions
 - Le système de comptabilité
 - Tous les éléments ci-dessus
- Quelle est la fonction principale du système de gestion de la clientèle (CRM) dans un SIB ?
 - Gérer les informations sur les clients, telles que les coordonnées, les produits souscrits et les transactions effectuées
 - Autoriser et valider les transactions financières
 - Générer des rapports financiers et comptables
 - Gérer les risques liés aux activités bancaires
- Le système de gestion des transactions d'un SIB est responsable de :
 - Enregistrer et traiter les transactions financières, telles que les dépôts, les retraits et les virements
 - Mettre à jour les soldes des comptes clients
 - Faire ressortir et prévenir les transactions frauduleuses
 - Toutes les réponses ci-dessus

8. Le système de comptabilité d'un SIB permet de :
 - a. Générer les états financiers de la banque, tels que le bilan et le compte de résultat
 - b. Suivre les mouvements de trésorerie
 - c. Respecter les exigences réglementaires en matière de comptabilité
 - d. Toutes les réponses ci-dessus.

9. La sécurité des systèmes d'information bancaires est d'une importance capitale car :
 - a. Les banques détiennent des informations sensibles sur leurs clients et leurs transactions
 - b. Les banques sont des cibles privilégiées pour les cybercriminels
 - c. Les défaillances des systèmes d'information peuvent avoir des conséquences graves sur les finances de la banque et la confiance des clients
 - d. Toutes les réponses ci-dessus

10. Les risques liés au SIB sont considérés comme :
 - a. Risque de crédit
 - b. Risque opérationnel
 - c. Risque marché
 - d. Risque de liquidité.

11. Les risques liés au SIB peuvent être :
 - a. Des impayés sur un financement
 - b. Une attaque informatique ou une cyber attaque
 - c. Une erreur de l'utilisateur.

12. Afin de limiter les risques liés au SIB la banque veille :
 - a. A la Formation des utilisateurs à la Sécurité des SI
 - b. Au Renforcement de la Sécurité des SI
 - c. A l'adoption de pratiques de travail sécurisées.
 - d. Tous les éléments ci-dessus

Partie 2 : (08 points)

- Question (02 points) : Enumérer les fonctions du système d'information

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▪ Étude de cas : (06 points)

Une banque envisage de mettre en œuvre un nouveau système de banque en ligne. Ce système permettra aux clients d'effectuer des opérations bancaires courantes, telles que la consultation de leurs soldes, le virement de fonds et le paiement de factures, à partir de leur ordinateur ou de leur appareil mobile.

1. Identifiez les principaux avantages potentiels de la mise en œuvre d'un système de banque en ligne pour la banque et ses clients.
2. 2. Discutez des risques potentiels associés à la mise en œuvre d'un système de banque en ligne.
3. 3. Proposez des mesures pour atténuer ces risques.